

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Département de la Mayenne

COMMUNE D'IZE

MAIRIE

2 PLACE RAYMOND DANIEL

53160 IZE

Téléphone : 02.43.37.91.59

Fax : 09.70.61.14.81

Mail : mairiedize@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL D'IZE

Procès Verbal

SEANCE DU

JEUDI 6 Octobre 2022

A 20H15mn

TABLE DES MATIERES

Adjonction

2022-10-D055 / Modification du montant des travaux de l'achat de panneaux pour la signalisation pour la sécurisation du pont des Bouillons

Présents

2022-10-D054 / Validation de l'APD du Projet Ecole

Questions diverses

L'an deux mil vingt-deux, le 6 octobre à vingt heures 15, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 29 septembre se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame BOURILLON Anne-Flore, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 29 septembre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au tableau d'affichage de la mairie le 29 septembre 2022.

PRESENTS : BOURAYON Thierry, BOURILLON Anne-Flore, BOURGES Marc, FILOCHE Virginie, HERVOCHE Christophe, JACQUEMIN Carine, MAILLOT Auguste, PICARD Nicole, RABINEAU Solène, SUARD Alain

Absent excusé : GUIOULLIER Benoît

Absent :

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2022

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 10 Votants : 10

Secrétaire de séance : Virginie FILOCHE

Le compte rendu de la séance du 8 Septembre 2022 est adopté avec ou sans observation.

Présents :



ORDRE DU JOUR :

2022-10-D054 / Validation de l'APD du Projet Ecole

Madame le Maire présente aux conseillers municipaux l'APD qui lui a été transmis le Mercredi 28 Septembre dernier par Pascal Henry et Vincent Hemery :

Réhabilitation de l'ancienne école sise rue de Bretagne à Ize

Estimation des Travaux

Phase APD

N° LOTS	DESIGNATION DES LOTS	MONTANT HT
01	Terrassements – VRD – Aménagements Extérieurs	68 000.00 €
02	Démolition Intérieure – Gros Œuvre	119 000.00 €
03	Charpente – Couverture	81 000.00 €
04	Menuiseries extérieures	41 000.00 €
05	Menuiseries intérieures	23 000.00 €

06	Cloisons – Plafonds/Faux Plafonds	45 000.00 €
07	Carrelage – Faïence	22 000.00 €
08	Peintures – Revêtements muraux – Revêtements de sols souples	19 000.00 €
09	Chauffage – Ventilation – Plomberie	130 000.00 €
10	Electricité – Courant forts – Courants faibles	45 000.00 €
	MONTANT TOTAL HT	593 000.00 €
	TVA 20.00 %	118 600.00 €
	MONTANT TOTAL TTC	711 600.00 €

Travaux hors programme :

- Démolition de l'atelier existant

Justificatif de la variation entre la phase APS et la phase APD – Prestations supplémentaires incluses dans l'estimation ci-dessus : Montant à justifier APS 525 000 €, soit 68 000 €.

Désignation des prestations	Montant HT
Mur en limite de propriété	14 000.00 €
Panneaux rayonnants	5 000.00 €
Stores	3 000.00 €
Mobilier fixe	5 400.00 €
Clôture sur muret	11 200.00 €
Portail et portillon	4 900.00 €
Remplacement du plancher poutrelles hourdis existant	10 800.00 €
Total HT	54 300.00 €

**Le conseil municipal, après en avoir débattu et après en avoir délibéré,
Décide donc à l'unanimité de valider l'APD du Projet Ecole comme suit :**

N° LOTS	DESIGNATION DES LOTS	MONTANT HT
01 à 10		556 900.00 €
	MONTANT TOTAL HT	556 900.00 €
	TVA 20.00 %	111 380.00 €
	MONTANT TOTAL TTC	668 280.00 €

**Précisions faites : APS 525 000 € + Panneaux rayonnants 5 000 € + Clôture du muret 11 200 €
+ Portail et portillon 4 900 € + Remplacement du plancher poutrelles hourdis existant 10 800 €**

Avis du conseil municipal :

Vote à l'unanimité

Pour : 10

Contre :

Abstention :



ADJONCTIONS

2022-10-D055 / Modification du montant de l'achat de panneaux pour la signalisation pour la sécurisation du pont des Bouillons

Madame le Maire rappelle aux conseillers la délibération qui avait été prise lors du conseil municipal du 7 juillet dernier quant à l'acquisition de panneaux. L'entreprise MAVASA a donc modifié son devis selon notre demande (rajout de deux panneaux : Sauf Engins Agricoles) et celui-ci s'élève dorénavant à 1 044,85 € TTC.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis modifié de l'entreprise MAVASA pour l'achat de panneaux de signalisation pour un montant TTC de 1 044,85 € et donne mandat à Madame le Maire pour signer ce devis.

Vote à l'unanimité

Pour : 10

Contre :

Abstention :



Questions diverses

* Peinture des fenêtres extérieures de la Mairie : 2 Devis transmis par la 3 C pour la fourniture de la peinture (*1 de 356,38 € pour une peinture de couleur blanche et 1 de 387,16 € pour une peinture de couleur rouge bordeaux*) auxquels il faut rajouter la main d'œuvre de la 3C (*le prix de l'heure d'un agent est de 30,98 €*) sachant que le temps est estimé à 10 jours à deux agents. Demande de devis à des professionnels.

* Devis Chauffage Salle de Ping-Pong : reporté en raison du coût

* Bornages – 4 pétitionnaires – suivi en cours

* Terre de Jeux 2024 : le Département a lancé la toute première émission de Mayenne TV le Mardi 4 octobre 2022.

- ✓ Commission Terre de Jeux : Validation d'activités sportives courant 2023-2024.
- ✓ AGORESPACE : Programme « 5 000 Equipements sportifs de proximité ». La commune est éligible à ce programme et peut ainsi bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 80 % pour un projet de construction de terrain de sports. Au vu du coût des investissements (école + lotissement) : terrain multisports reporté.

* Automation, en 2023, du FCTVA

* Réunion du Conseil Communautaire du 19 Septembre 2022 : Délibérations prises

* Vente de la ferme de la Butte : signature de l'acte authentique le Vendredi 7 octobre 2022

* Journée Nationale du Commerce de Proximité

* Temps de rencontre avec les parents pour le Projet Ecole : **18/11/2022**

* 02/11/2022 : Présentation Jeux de sociétés

* Invitation à la Cérémonie de prise de Commandement du Capitaine Guillaume ANGER le Vendredi 14 octobre 2022 à 10h00 au Parc du Château à Mayenne.

* Communication IPC (Indicateur de Pilotage Comptable) par la DGFIP : la collectivité a obtenu, pour l'exercice 2021, la note de 100 pour le budget de la commune.

* Le Nouveau Plan Routier départemental 2022-2028 est consultable sur le site internet du Conseil Départemental de la Mayenne (www.lamayenne.fr), rubrique Réseau routier.

Levée de la séance : 23h15



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 octobre 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 6 octobre à 20 heures 15, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 29 septembre se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame BOURILLON Anne-Flore, maire en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 29 septembre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au tableau d'affichage de la mairie le 29 septembre 2022

PRESENTS : BOURAYON Thierry, BOURILLON Anne-Flore, BOURGES Marc, FILOCHE Virginie, HERVOCHE Christophe, JACQUEMIN Carine, MAILLOT Auguste, PICARD Nicole, RABINEAU Solène, SUARD Alain

Absent excusé : GUIOULLIER Benoît

Absent :

Secrétaire de séance : Virginie FILOCHE

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2022

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 10 Votants : 10

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	10	10

Vote à l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

2022-10-D054 / Validation de l'APD du Projet Ecole

Madame le Maire présente aux conseillers municipaux l'APD qui lui a été transmis le Mercredi 28 Septembre dernier par Pascal Henry et Vincent Hemery :

Réhabilitation de l'ancienne école sise rue de Bre...

Estimation des Travaux
Phase APD

N° LOTS	DESIGNATION DES LOTS	MONTANT HT
01	Terrassements – VRD – Aménagements Extérieurs	68 000.00 €
02	Démolition Intérieure – Gros Œuvre	119 000.00 €
03	Charpente – Couverture	81 000.00 €
04	Menuiseries extérieures	41 000.00 €
05	Menuiseries intérieures	23 000.00 €
06	Cloisons – Plafonds/Faux Plafonds	45 000.00 €
07	Carrelage – Faïence	22 000.00 €
08	Peintures – Revêtements muraux – Revêtements de sols souples	19 000.00 €
09	Chauffage – Ventilation – Plomberie	130 000.00 €
10	Electricité – Courant forts – Courants faibles	45 000.00 €
	MONTANT TOTAL HT	593 000.00 €
	TVA 20.00 %	118 600.00 €
	MONTANT TOTAL TTC	711 600.00 €

Travaux hors programme :

- Démolition de l'atelier existant

Justificatif de la variation entre la phase APS et la phase APD – Prestations supplémentaires incluses dans l'estimation ci-dessus : Montant à justifier APS 525 000 €, soit 68 000 €.

Désignation des prestations	Montant HT
Mur en limite de propriété	14 000.00 €
Panneaux rayonnants	5 000.00 €
Stores	3 000.00 €
Mobilier fixe	5 400.00 €
Clôture sur muret	11 200.00 €
Portail et portillon	4 900.00 €
Remplacement du plancher poutrelles hourdis existant	10 800.00 €
Total HT	54 300.00 €

**Le conseil municipal, après en avoir débattu et après en avoir délibéré,
Décide donc à l'unanimité de valider l'APD du Projet Ecole comme suit :**

N° LOTS	DESIGNATION DES LOTS	MONTANT HT
01 à 10		556 900.00 €
	MONTANT TOTAL HT	556 900.00 €
	TVA 20.00 %	111 380.00 €
	MONTANT TOTAL TTC	668 280.00 €

Précisions faites : APS 525 000 € + Panneaux rayonnants 5 000 € + Clôture du muret 11 200 € + Portail et portillon 4 900 € + Remplacement du plancher poutrelles hourdis existant 10 800 €

Avis du conseil municipal :

Vote à l'unanimité
Pour : 10
Contre :
Abstention :

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,**

Anne-Flore BOURILLON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 6 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 6 octobre à 20 heures 15, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 29 septembre se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame BOURILLON Anne-Flore, maire en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 29 septembre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au tableau d'affichage de la mairie le 29 septembre 2022

PRESENTS : BOURAYON Thierry, BOURILLON Anne-Flore, BOURGES Marc, FILOCHE Virginie, HERVOCHE Christophe, JACQUEMIN Carine, MAILLOT Auguste, PICARD Nicole, RABINEAU Solène, SUARD Alain

Absent excusé : GUIOULLIER Benoît

Absent :

Secrétaire de séance : Virginie FILOCHE

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2022

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 10 Votants : 10

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	10	10

Vote à l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

2022-10-D055 / Modification du montant de l'achat de panneaux pour la signalisation pour la sécurisation du pont des Bouillons

Madame le Maire rappelle aux conseillers la délibération qui avait été prise lors du conseil municipal du 7 juillet dernier quant à l'acquisition de panneaux. L'entreprise MAVASA a donc modifié son devis selon notre demande (rajout de deux panneaux : Sauf Engins Agricoles) et celui-ci s'élève dorénavant à 1 044,85 € TTC.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis modifié de l'entreprise MAVASA pour l'achat de panneaux de signalisation pour un montant TTC de 1 044,85 € et donne mandat à Madame le Maire pour signer ce devis.

Avis du conseil municipal :

Vote à l'unanimité

Pour : 10

Contre :

Abstention :

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,**

Anne-Flore BOURILLON